

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 05213

Numéro SIREN : 499 333 375

Nom ou dénomination : SOC 15

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt 18724

SOC 15

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux associés

SOC 15

1973 Boulevard de La Défense
92000 NANTERRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOC 15 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 30 mai 2022,

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloche



COMPTES ANNUELS

Société : SOC 15

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE

Date de clôture : 31/12/2021

Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>4</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>5</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits marquants de l'exercice.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>7</u>
<u>Notes relatives au bilan.....</u>	<u>8</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>8</u>
<u>Provisions.....</u>	<u>9</u>
<u>Capital social et réserves.....</u>	<u>10</u>
<u>Produits constatés d'avance et charges à payer.....</u>	<u>11</u>
<u>Etats des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>12</u>
<u>Notes relatives au compte de résultat.....</u>	<u>13</u>
<u>Situation fiscale différée ou latente.....</u>	<u>13</u>
<u>Opérations avec les parties liées.....</u>	<u>14</u>
<u>Tableau des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Autres participations	507 945 164		507 945 164	507 945 164
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	507 945 164		507 945 164	507 945 164
Total Actif Immobilisé (II)	507 945 164		507 945 164	507 945 164
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	148 786		148 786	2 803 786
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances et divers	148 786		148 786	2 803 786
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 128		12 128	9 397
TOTAL Disponibilités	12 128		12 128	9 397
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	160 914		160 914	2 813 183
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	508 106 078		508 106 078	510 758 347

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	60 000 000	60 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		6 000 000	6 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
Report à nouveau		21 339 751	25 302 922
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-3 190 481	-3 963 171
Sous-Total : Situation Nette		84 149 270	87 339 751
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		4 230 819	4 230 819
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		88 380 089	91 570 570
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	419 186 222	419 183 313
TOTAL Dettes financières		419 186 222	419 183 313
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		539 767	4 465
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL Dettes d'exploitation et divers		539 767	4 465
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		419 725 989	419 187 777
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		508 106 078	510 758 347

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 128 433	2 137 484
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			2 128 433	2 137 484
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 128 433	-2 137 484
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 062 049	1 825 688
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 062 049	1 825 688
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 062 049	-1 825 688
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 190 481	-3 963 171

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 190 481	3 963 171
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 190 481	-3 963 171

Faits marquants de l'exercice

Après un premier semestre 2021 encore fortement impacté par la persistance de la pandémie de Covid-19, le trafic passagers des aéroports gérés par la participation détenue par la Société, à l'image de l'ensemble du secteur aérien mondial, a observé une inflexion positive à partir de l'été. Celle-ci s'est confirmée en fin d'année, malgré la recrudescence du variant Omicron. L'activité reste néanmoins en retrait par rapport à 2019. Dans ce contexte, il n'y a pas eu de distribution de dividendes en 2021.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises, au Code de commerce (Art L123 à L 123-21) et au PCG (Art 831-1S),

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Principales règles comptables

Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, SOC 15 intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées.

Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Créances et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

Provisions pour risques et charges

La Société constitue des provisions pour couvrir des risques sur des événements survenus ou en cours, rendus probables ou certains à la date de clôture.

Informations complémentaires

Impôts sur les sociétés

La Société fait partie du groupe fiscal VINCI depuis le 1er janvier 2009.

Identité de la société consolidante

La Société est consolidée par intégration globale dans les comptes de VINCI SA, au capital de 1 482 202 542,50 euros, située au 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE, RCS NANTERRE 552 037 806

Notes relatives au bilan

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I) Autres postes d'immobilisations incorporelles (II) Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		507 945 164			
TOTAL (IV)		507 945 164			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		507 945 164			
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I) Autres postes d'immobilisations incorporelles (II) Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				507 945 164	
TOTAL (IV)				507 945 164	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				507 945 164	

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 230 819			4 230 819
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	4 230 819			4 230 819
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 230 819			4 230 819
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Capital social et réserves

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N- 1	Clôture
Capital social ou individuel	60 000 000					60 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	6 000 000					6 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	25 302 922				-3 963 171	21 339 751
Résultat de l'exercice	-3 963 171		-3 190 481		3 963 171	-3 190 481
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	4 230 819					4 230 819
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 570 570		-3 190 481			88 380 089

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	6 000 000			6 000 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
TOTAL	6 000 000			6 000 000	10

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances					
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Securité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés		148 786	148 786		
Débiteurs divers					
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		148 786	148 786		
Charges constatées d'avance					
TOTAL DES CREANCES		148 786	148 786		
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		419 186 222	186 222	419 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		539 767	539 767		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		419 725 989	725 989	419 000 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les charges d'exploitations sont composées des frais de fonctionnement ainsi que des garanties sur l'emprunt.

Situation fiscale différée ou latente

<i>Libellé</i>	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	1 292 796	238 901
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	18 887 704	15 743 759
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	20 180 500	15 982 660
Total actif d'impôt futur	5 212 623	4 374 454
Situation nette	5 212 623	4 374 454

(1) Taux d'impôt :	25,83%	27,37%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	27,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%

Opérations avec les parties liées

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants, inclus dans diverses rubriques du bilan et des comptes de charges et produits financiers, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées par intégration globale dans le bilan du Groupe Vinci.

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

ACTIF	
Actif immobilisé	
Titres de participation	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières	
Actif circulant	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres débiteurs	
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	148 786

PASSIF	
Emprunts et dettes financières divers	419 186 222
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	
Dettes d'exploitation	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	535 389
Autres dettes	

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

PRODUITS FINANCIERS	
Comptes courants de trésorerie	
Prêts aux filiales	
Dividendes	
Autres produits financiers	

CHARGES FINANCIERES	
Comptes courants de trésorerie	
Emprunts souscrits	1 062 049
Autres charges financières	

Tableau des filiales et des participations

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
ADP	7 916 848	507 945 164,40
<hr/>		
Autres titres (non détaillés)		
<hr/>		
Total des titres en participation (montant net de provisions)		507 945 164,40
<hr/>		

SOC 15

Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000.000 euros
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre
499 333 375 RCS Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 MAI 2022

Le trente mai deux mille vingt-deux, au siège social,

La société VINCI Airports, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.421.296.514 euros, dont le siège social est situé 1973, boulevard de la Défense – 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 410 002 075 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Nicolas NOTEBAERT, Président,

Associé unique de la Société SOC 15 S.A.S.,

Après avoir pris connaissance des documents prévus par la Loi et constaté que les mêmes documents avaient été communiqués au Commissaire aux comptes,

A statué sur les points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, connaissance prise du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice 2021,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Et a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte de (3.190.481,35) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice 2021

L'Associé unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2021 font apparaître une perte de (3.190 481,35) euros, décide d'affecter cette perte au compte « Report à Nouveau » dont le solde créditeur de 21.339.751,12 euros au 31 décembre 2020 après affectation, sera en conséquence ramené à un solde créditeur de 18.149.269,77 euros au 31 décembre 2021 après affectation.

L'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES
31 décembre 2018	23.800.000 euros
31 décembre 2019	NEANT
31 décembre 2020	NEANT

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIEME DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

Le présent procès-verbal a été signé par le représentant de l'Associé unique.

VINCI Airports SAS
Représentée par



Nicolas NOTEBAERT
Président